NATIONS UNIES



Distr. GÉNÉRALE

TRANS/WP.15/AC.2/12 18 mars 2002

Original: FRANCAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail des transports de marchandises dangereuses

Réunion commune d'experts sur le Règlement annexé à l'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigations intérieures (ADN) */
(Sixième session, Genève 27-30 mai 2002)

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA SIXIÈME SESSION **/ 1

qui s'ouvrira au Palais des Nations Unies, à Genève, le lundi 27 mai à 10 heures

IMPORTANT

Compte tenu des nouvelles mesures de sûreté concernant l'accès au Palais des Nations, les délégations sont priées d'informer le secrétariat (Division des transports de la CEE) de leur composition exacte. L'accès au Palais des Nations sera réservé aux porteurs d'une carte d'identité qui sera délivrée par la Section de la Sécurité et de la Sûreté à la Villa Les Feuillantines, 13 Avenue de la Paix (voir plan en dernière page).

Chaque participant annoncé sur la liste des membres de la délégation est prié de remplir à l'avance le formulaire d'enregistrement figurant à l'avant-dernière page et de le transmettre par fax (41 22 917 00 39) ou par courrier électronique (mireille.chavet@unece.org) au plus tard une semaine avant l'ouverture de la session.

GE.02-

^{*/} Cette réunion est organisée conjointement par la Commission économique pour l'Europe et la Commission centrale pour la navigation du Rhin.

biffusé en langue allemande par la Commission centrale pour la navigation du Rhin sous la cote CCNR/ZKR/ADN/WP.15/AC.2/12.

Par souci d'économie, les documents expédiés par courrier ne seront pas disponibles en salle. Les représentants sont priés de se rendre à la réunion munis de leur exemplaire des documents.

TRANS/WP.15/AC.2/12

Page 2

- 1. Adoption de l'ordre du jour
- 2. État de l'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures (ADN)
- 3. Restructuration du Règlement annexé à l'ADN
- 4. Questions relatives à l'agrément des sociétés de classification
- 5. Programme de travail et calendrier des réunions
- 6. Questions diverses
- 7. Adoption du rapport.

* * * * *

NOTES EXPLICATIVES

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Conformément au Règlement intérieur de la Commission, le premier point de l'ordre du jour provisoire est l'adoption de l'ordre du jour (TRANS/WP.15/AC.2/12).

Les délégations souhaiteront éventuellement se munir de la documentation de base suivante :

ECE/TRANS/150 Accord ADN et documents y relatifs

TRANS/WP.15/AC.2/9 et -/Add.1 (Rapport de la Réunion commune d'experts sur sa

quatrième session)

TRANS/WP.15/AC.2/11 (Rapport de la Réunion commune d'experts sur sa

cinquième session)

ECE/TRANS/140 et -/Corr.1-5 (Version 2001 de l'ADR)

TRANS/WP.15/168 (Projet d'amendements aux annexes A et B de l'ADR,

pour entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2003)

2. ÉTAT DE L'ACCORD EUROPÉEN RELATIF AU TRANSPORT INTERNATIONAL DES MARCHANDISES DANGEREUSES PAR VOIES DE NAVIGATION INTÉRIEURES

À la date du 28 février 2002, l'Accord avait été signé (sous réserve de ratification) par dix États : Allemagne, Bulgarie, Croatie, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, République de Moldova, République tchèque, Slovaquie.

La Réunion sera informée de toute évolution ultérieure.

3. RESTRUCTURATION DE L'ADN

Compte tenu des décisions prises à la dernière session, le projet de restructuration du Règlement annexé à l'ADN se présente comme suit :

Partie 1

Textes adoptés :

TRANS/WP.15/AC.2/2001/1/Add.1 et TRANS/WP.15/AC.2/11, annexe

Nouvelles propositions

TRANS/WP.15/AC.2/2002/1/Add.9 (Secrétariat) (Chapitre 1.10) TRANS/WP.15/AC.2/2002/5 (Secrétariat)

Une proposition de la Commission du Danube est prévue.

Partie 2

Textes adoptés :

ECE/TRANS/140, Vol. I (Partie 2), tel que modifié par les documents TRANS/WP.15/168 et TRANS/WP.15/AC.2/11, annexe

Partie 3

Textes adoptés

TRANS/WP.15/AC.2/2002/1/Add.3, -/Add.4 et -/Add.5, avec les modifications du TRANS/WP.15/AC.2/11, annexe

Nouvelles propositions

TRANS/WP.15/AC.2/2002/1/Add.8/Rev.1 (Secrétariat) (Tableau A) TRANS/WP.15/AC.2/2002/4 (Secrétariat) (Tableau C)

De nouvelles modifications au tableau C seront éventuellement proposées par la CCNR.

Parties 4 et 6:

Nouvelle proposition

TRANS/WP.15/AC.2/2002/1/Add.5 (Secrétariat)

Partie 5

Nouvelle proposition

TRANS/WP.15/AC.2/2002/1/Add.11 (Secrétariat) (Procédures d'expédition)

Partie 7

Nouvelle proposition

TRANS/WP.15/AC.2/2002/1/Add.10 (Secrétariat) (Prescriptions relatives au chargement, au transport, au déchargement et à la manutention de la cargaison).

Partie 8

Textes adoptés

TRANS/WP.15/AC.2/2002/1/Add.7 tel que modifié par TRANS/WP.15/AC.2/11, annexe

Nouvelle proposition

TRANS/WP.15/AC.2/2002/5 (Secrétariat) (Certificats d'agrément)

Partie 9

Textes adoptés

TRANS/WP.15/AC.2/2002/1/Add.6, tel que modifié par TRANS/WP.15/AC.2/11, annexe TRANS/WP.15/AC.2/2002/3

4. OUESTIONS RELATIVES À L'AGRÉMENT DES SOCIÉTÉS DE CLASSIFICATION

La Réunion sera informée des éventuelles demandes d'agrément présentées par les sociétés de classification.

5. PROGRAMME DE TRAVAIL ET CALENDRIER DES RÉUNIONS

La réunion voudra discuter du programme de travail et du calendrier des prochaines sessions. La septième session de la Réunion commune est prévue du 20 au 24 janvier 2003.

6. QUESTIONS DIVERSES

Aucune proposition n'a été reçue pour ce point de l'ordre du jour.

7. ADOPTION DU RAPPORT

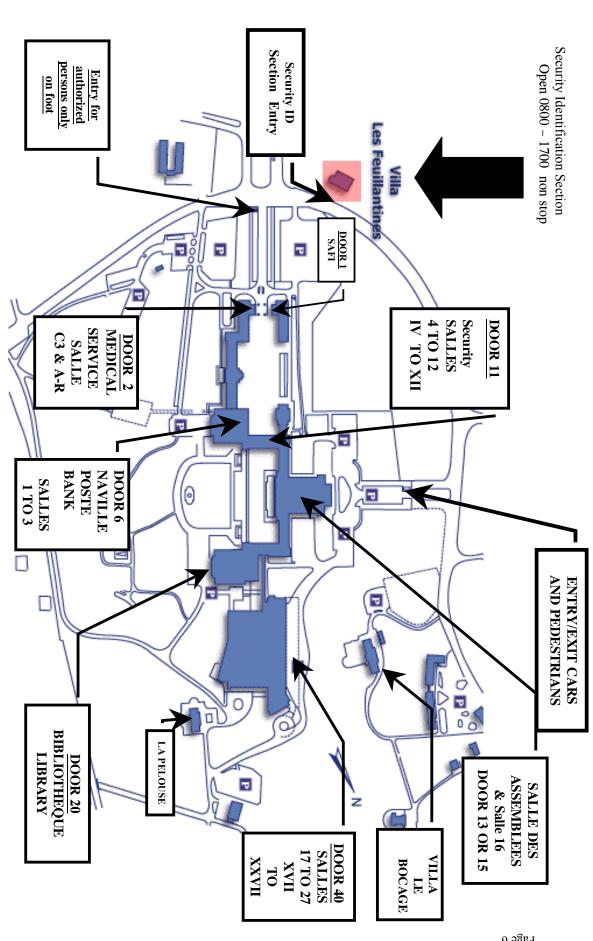
Conformément à l'usage établi, la Réunion adoptera le rapport de sa sixième session sur la base d'un projet établi par le secrétariat.

* * * * *



OFFICE DES NATIONS UNIES À GENÈVE

FORMULAIRE D'ENREGISTREMENT Date: Titre de la réunion Réunion commune d'experts sur le Règlement annexé à l'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigations intérieures (ADN) (21-25 janvier 2002) Délégation/Participant de (pays, organisation ou agence) Participant: Nom M. Mme Melle Melle Prénom Catégorie de participation Chef de la délégation Observateur (organisation) 0 Membre de la délégation **ONG** 0 Observateur (pays) Autre Participation du / au du au Dans quelle langue préférez-vous recevoir les documents Français Russe Anglais Occupation officielle: No de passeport : Valable jusqu'au: No de télécopieur (Fax): No de téléphone officiel : Adresse E-mail: Adresse officielle permanente : Adresse à Genève : Accompagné par son conjoint Oui Non Nom du conjoint Prénom A remplir lors de la délivrance de la carte Réservé au Service de sécurité d'identité Signature du participant : Signature du conjoint : No de la carte délivrée: Date: Initiales du fonctionnaire:



TRANS/WP.15/AC.2/12